

RÈGLEMENT D'EXAMEN

Certificat AZEK pour les conseillers à la clientèle ESG-CA

1 Certificat ESG-CA pour les conseillers à la clientèle

Pour obtenir le certificat « ESG-CA pour les conseillers à la clientèle » délivré par l'AZEK, les candidats doivent suivre l'intégralité du programme ESG-CA et démontrer qu'ils possèdent des connaissances suffisantes en passant avec succès l'examen ESG-CA basé sur le syllabus ESG-CA.

2 Examen

Tous les candidats inscrits au cours AZEK ESC-CA sont admis à l'examen. L'examen couvre l'ensemble du syllabus du cours ESC-CA et a une durée de 60 minutes.

Pour réussir l'examen, les candidats doivent obtenir au moins 65 % du nombre de points maximum.

3 Format de l'examen

L'examen se déroule en ligne et a lieu deux fois par an dans la langue du cours concerné. Les questions de l'examen sont sous forme de questions à choix multiples.

L'utilisation de tout support pendant l'examen (papiers, livres de référence ou appareils électroniques) n'est pas autorisée. Le non-respect de cette condition peut entraîner l'exclusion de l'examen.

4 Organisation

Toutes les tâches liées à l'examen et à la délivrance du certificat sont confiées à la Commission d'examen de l'AZEK.

5 Inscription à l'examen, retrait, répétition

1. Avec l'inscription au cours ESG-CA, les participants sont automatiquement inscrits à l'examen suivant. En cas d'annulation, la participation à l'examen est automatiquement reportée à la date d'examen suivante.
2. Les annulations doivent être communiquées par écrit à l'AZEK au plus tard 3 semaines avant l'examen. Les retraits ultérieurs ne sont possibles que s'il y a une raison excusable. Les raisons excusables sont la maternité, la maladie et l'accident, le décès dans l'entourage proche, le service militaire, de défense civile ou civil imprévu.
3. En cas d'échec, l'examen peut être répété au maximum deux fois. Les candidats qui échouent à l'examen sont automatiquement inscrits pour participer à l'examen suivant.

6 Coût

Le coût de la première tentative d'examen est inclus dans le prix du cours. Une taxe d'examen de 150 CHF doit être acquittée pour chaque reprise de l'examen. Les personnes qui ne réussissent pas l'examen n'ont pas droit à un remboursement.

7 Résultat de l'examen

Les informations comprennent les mentions "réussi" ou "échoué" ainsi que les points obtenus en % du nombre de points maximum.

8 Recours juridique

Un recours contre le résultat de l'examen " échoué " peut être déposé auprès de la Commission d'examen de l'AZEK dans les 30 jours suivant la communication des résultats de l'examen. L'appel doit contenir la demande d'appel et les raisons de l'appel. La Commission d'examen de l'AZEK prend une décision définitive sur l'appel. La commission d'examen de l'AZEK peut retirer un certificat de l'AZEK qui a été obtenu illégalement.

Ce règlement d'examen entre en vigueur le 20.04.2021.

Bülach, le 20 avril 2021



Dr. Andreas Jacobs
CEO AZEK



Thomas Kluser
COO AZEK